



Municipalité de Montilliez

Tél. 021 881 49 12 - courriel : greffe@montilliez.ch

AVIS

En application de la législation sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP, art. 15), la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'abattage suivante :

un poirier

sis sur la commune de Montilliez, à Poliez-le-Grand, parcelle 45, chemin des Places 9, propriété de M. Pierre Franzini.

Cet arbre sera remplacé dans un délai d'une année par un pommier haute tige.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant ses heures d'ouverture.

Toutes remarques ou oppositions peuvent être déposées par écrit auprès de la Municipalité d'ici au 5 juin 2025 dernier délai.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, le 7 mai 2025